

Intermédiaire important entre l'écrivain et ses lectrices et lecteurs, l'éditeur littéraire québécois n'a jamais jusqu'ici fait l'objet de recherches exhaustives. Depuis 1982, l'équipe du GRÉLQ s'affaire à découvrir qui sont ces éditeurs et comment leur rôle s'est transformé au fil du XX^e siècle.

par Josée Maffett

L'éditeur : un acteur dans l'ombre de la littérature québécoise

Peu après sa formation, en 1982, l'équipe de recherche dirigée par Jacques Michon, professeur de littérature, s'est fixé un objectif de taille : rédiger une série d'ouvrages sur l'histoire de l'édition littéraire au Québec au XX^e siècle. Le premier volume de la série, qui couvre la période de 1900 à 1939, vient tout juste de paraître aux éditions Fides. Tous les membres du Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec (GRÉLQ) ont participé à la production de l'ouvrage, tout particulièrement le directeur, Jacques Michon, Richard Giguère, Pierre Hébert et Hervé Dupuis, professeurs au Département de lettres et communications, Suzanne Pouliot, professeure au Département d'enseignement au préscolaire et au primaire, Yvan Cloutier, professeur de philosophie au Collège de Sherbrooke, et enfin, la trentaine d'étudiants et étudiantes qui se sont succédé au sein de l'équipe au cours de ses 18 années d'existence.

Les œuvres du poète Émile Nelligan, *L'Almanach du peuple*, *Un homme et son péché* de Claude-Henri Grignon, *L'appel de la race* de Lionel Groulx, autant de livres qui ont marqué le paysage littéraire canadien-français. En quoi les éditeurs ont-ils contribué au succès de ces œuvres? Selon quels critères choisissaient-ils les livres qu'ils publiaient? Comment ont-ils affronté la censure? « Voilà les questions auxquelles le GRÉLQ désireait trouver réponse en entreprenant ce projet, explique Jacques Michon. Nous voulions mettre en lumière le rôle discret, mais combien nécessaire, qu'ont joué ces personnages dans l'évolution du monde littéraire québécois. »

Dans le cadre de ce premier volume, les chercheurs ont distingué deux époques : avant 1920 et après 1920, date de l'apparition du véritable éditeur au Québec. Au début du siècle, le monde littéraire était dominé par les grandes maisons d'édition comme Beauchemin



Photo Jacques Beauchesne

Dès la sortie du livre, Jacques Michon s'est attaqué à d'autres projets : un deuxième livre, sur l'histoire de l'édition entre 1940-1960, et l'organisation d'un colloque international sur les mutations qu'a subi le livre depuis le XVIII^e siècle.

et Granger Frères. Les responsables des collections étaient des libraires ou des imprimeurs avant tout. Ils ne cherchaient pas vraiment à découvrir les nouveaux talents.

Le droit d'auteur fait toute la différence

Autre caractéristique de cette première période : le droit d'auteur est peu respecté. Si un auteur n'est pas au fait de la loi et n'enregistre pas lui-même son œuvre auprès du gouvernement, n'importe quel libraire peut s'appropriier les droits de publication. Le problème est encore plus marquant du côté des auteurs étrangers qui, ne connaissant pas le marché québécois, ne prenaient pas la peine de s'enregistrer. L'éditeur avait alors tout le loisir de réimprimer leurs œuvres pour le grand public, d'où les nombreuses collections de romans français reproduits intégralement par les maisons d'édition d'alors.

« Les auteurs se sont regroupés et ont entamé un long processus afin de faire reconnaître leurs droits, relate Jacques Michon. En 1906, une première victoire a été remportée devant les tribunaux contre un éditeur. Il a quand même fallu attendre la *Loi sur le droit d'auteur* de 1921 pour que les écrivains soient à l'abri

des abus. En protégeant ainsi les publications, la nouvelle loi allait du même coup lever le dernier obstacle à l'essor de la profession d'éditeur. »

Les éditeurs bravent la censure

Les années 20 marquent l'apparition d'un nouveau personnage : l'éditeur. Celui-ci se consacre entièrement à son rôle. Il sélectionne et corrige les manuscrits, amasse les fonds, voit à l'impression des exemplaires, à leur circulation dans les librairies et déniché les acheteurs. Il constitue aussi un bouclier entre

l'auteur et l'opinion publique. On sait qu'à cette époque, les mécanismes de censure étaient très forts. L'Église intervenait à différents niveaux de la chaîne du livre : le texte, l'auteur, le lecteur, ceci avant même que le livre ne soit publié.

Jacques Michon cite Albert Lévesque en exemple. « Ce jeune professionnel de l'édition a pour politique de favoriser l'essor de la littérature québécoise. Il créera la collection des Romans de la jeune génération, où paraîtra notamment *La Chair décevante* de Jovette Bernier. Ces romans mettent en scène des situations complexes, voire délicates. L'église va réprover fortement ces ouvrages, ce qui ne les empêchera pas de connaître un certain succès. » Cependant, Albert Lévesque, qui ne peut s'aliéner la classe religieuse, parmi laquelle il compte d'excellents clients, interrompt la publication de la collection. Il continuera malgré tout à faire la promotion de ces auteurs et passera à l'histoire comme étant le premier éditeur à avoir bravé la censure pour offrir un nouveau genre de romans québécois.

Albert Pelletier, des éditions du Totem, ira encore plus loin. Cet avant-gardiste n'entretient aucun lien avec les communautés religieuses, alors il n'hésite pas à provoquer l'opinion publique. Il brave tous les interdits en publiant des ouvrages comme *Les demi-civilisés* de Jean-Charles Harvey, qui prêche entre autres l'amour libre. Ouvertement provocateur et anticlérical, l'ouvrage sera directement censuré par l'évêché de Québec, mais pas par celui de Montréal. Ainsi, dans la métropole, on s'arrachait ce qui allait devenir l'un des livres les plus vendus des années 30.

Si Harvey a perdu son poste de rédacteur en chef du *Soleil* dans l'histoire, ce n'est pas le cas de l'éditeur, qui continue à faire circuler l'œuvre. « On voit ici l'un des rôles majeurs joués par l'éditeur au cours de cette période, souligne Jacques Michon. Il apporte un appui aux auteurs tout en assurant la pérennité de leur œuvre. Il insuffle ainsi une certaine force à notre littérature, qu'il contribue à libérer. » Le livre a d'ailleurs obtenu un tel succès que



l'éditeur Pelletier a pu créer la revue *Les idées* afin de répandre les idéaux anticléricaux auprès du public.

Les autorités religieuses constatent que la censure est loin d'avoir produit l'effet escompté. Au contraire, elle a assuré une certaine publicité au roman de Jean-Charles Harvey. Ce fut donc l'une des dernières, sinon la dernière condamnation publique aussi spectaculaire d'une œuvre. Jusqu'aux années 60, l'Église allait tout de même intervenir de nouveau dans le monde littéraire québécois, ayant toutefois pris soin d'affiner ses tactiques.

Deuxième volume

En se documentant sur les maisons d'édition, les chercheurs du GRÉLQ ont accumulé de la matière pour le prochain volume (1940-1960), qui devrait paraître dans environ deux ans. « Cette période est marquée par la Seconde Guerre mondiale, qui allait favoriser l'ouverture du Québec sur le monde, annonce Jacques Michon. Les éditeurs, qui travaillaient depuis longtemps à rendre la littérature moins régionaliste, contribuent à l'épanouissement intellectuel du Québec en faisant paraître de nouveaux ouvrages dont la publication semblait impossible auparavant. »

Cette ouverture idéologique et intellectuelle mènera à la publication d'André Gide, de Marcel Proust, de Rimbaud et de Baudelaire, auteurs auparavant à l'index. Elle permettra aussi l'arrivée de nouveaux écrivains comme Anne Hébert, Gabrielle Roy et Yves Thériault, dont les œuvres revêtent une envergure internationale étrangère aux livres du terroir. Ainsi, dans *Bonheur d'occasion*, Gabrielle Roy décrit un milieu spécifique, Saint-Henri, mais situe

l'action dans le cadre d'une guerre qui touche toute la planète. Anne Hébert, de son côté, présente une prose sur le mal de vivre commun à tous les humains. Profitant de la fenêtre sur le monde que leur ouvrent les éditeurs, certains auteurs se bâtiront assez rapidement une renommée à l'étranger.

Colloque

Si le travail des éditeurs a changé le paysage culturel du Québec, il demeure que la littérature d'ici est fragile. Aujourd'hui comme à l'époque, la majorité des livres vendus dans la province proviennent de l'étranger. À la fin du XX^e siècle, seulement 33 p. 100 des ventes en librairie touchent des œuvres québécoises. À la lumière de ces résultats, les recherches de l'équipe de Jacques Michon prennent toute leur importance.

Du 9 au 13 mai prochain, le GRÉLQ tiendra justement le *Colloque international sur les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIII^e siècle à l'an 2000*. À cette occasion, des chercheurs provenant notamment des États-Unis, de la France, de la Russie, de la Suède, de l'Inde et de l'Italie se réuniront à Sherbrooke afin de dresser un portrait mondial de l'édition littéraire. Ces conférences pourraient donner un nouveau souffle aux recherches de l'équipe de Sherbrooke en lui permettant d'interpréter l'édition littéraire québécoise à la lumière de l'expérience des autres pays du monde.

Imaginez un instant que vous mesurez 1700 km, soit la distance de Paris à Athènes. À cette échelle, les cellules qui vous habitent mesureraient environ 10 mètres, soit la taille d'un autobus. Imaginez maintenant que vous êtes victime d'une infection virale. Quelle serait la taille d'un virus d'après vous ? Eh bien celui-ci ne mesurerait qu'environ 10 cm !

par Stéphanie Charland

Malgré les dimensions microscopiques de ces micro-organismes, leurs mécanismes d'infection demeurent très complexes, et c'est dans ce domaine de recherche que s'étendent les travaux de Pierre Bourgaux, directeur du Département de microbiologie et infectiologie de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.

Originaire de Belgique, Pierre Bourgaux a d'abord fait des études de médecine à Bruxelles, pour se spécialiser par la suite en microbiologie et en biologie moléculaire. En 1969, il fut engagé par l'Université de Sherbrooke comme professeur et directeur du Département de microbiologie et infectiologie. Dès son arrivé, il poursuivit les recherches qu'il avait entreprises en Californie sous la direction de Renato Dulbecco, lauréat du prix Nobel de Médecine en 1975. Pierre Bourgaux ainsi que sa principale collaboratrice, son épouse, étaient les tout premiers à occuper les locaux du Département. « Lorsque nous sommes arrivés, le département n'existait que sur papier », raconte Pierre Bourgaux.

Depuis, Pierre Bourgaux s'est bâti une solide réputation dans le domaine de la biologie moléculaire, et ce, en partie grâce aux articles qu'il a publiés dans les journaux scientifiques importants, notamment dans *Nature* en 1972, et dans *Cell* en 1984. Les nombreux travaux publiés portent sur le virus du polyome ainsi que sur le mécanisme d'infection qui s'y associe : la recombinaison homologue.

Le succès que connaît Pierre Bourgaux, considéré maintenant comme le père fondateur dans son domaine de recherche, n'étanche pas sa soif de connaissances. Après toutes ces années, il aime toujours résoudre les problèmes « Ce que je préfère de la science, c'est le jeu intellectuel que celle-ci procure. » En

Les virus

Un casse-tête *prometteur*



Pierre Bourgaux, en compagnie d'un étudiant.

fait, cette curiosité scientifique, il la transmet aux étudiants et aux étudiantes à la maîtrise et au doctorat qu'il forme depuis plusieurs années. « J'opte pour une formation de qualité en associant toujours mes étudiants et mes étudiantes à des projets intéressants et intellectuellement stimulants. »

Qu'est-ce que le virus du polyome et pourquoi s'y intéresser ?

Les recherches de Pierre Bourgaux portent sur un petit virus qui infecte les rongeurs, le virus du polyome de la souris. Ce qui est intéressant avec ce virus, qui est en fait un brin d'ADN, c'est que, lorsqu'il infecte une cellule, il va s'intégrer dans l'ADN de celle-ci. La cellule de souris se retrouve maintenant à lire de l'information qu'elle n'avait pas auparavant, c'est-à-dire l'ADN du virus. La cellule contient maintenant deux sources de matériel génétique ; c'est un hybride. En résumé, le virus est en quelque sorte un porte-bagages de matériel génétique. Dans le cas présent, le matériel génétique apporté par le virus est nuisible pour les cellules. Supposons un instant que le virus apporte l'ADN manquant à une personne atteinte d'une maladie génétique...

Connaissez-vous la thérapie génique ?

Beaucoup de laboratoires de recherche à travers le monde se concentrent sur le pouvoir du virus du polyome au niveau de la thérapie génique. Celle-ci consiste à aller délivrer les bons gènes pour aller remplacer ceux qui seraient défectueux dans une cellule. Prenons l'exemple d'une personne atteinte de diabète

pour qui le gène de l'insuline est déficient. L'insuline ne peut donc plus remplir son rôle, qui est d'alimenter les cellules en énergie. Comme le virus du polyome a la caractéristique d'aller s'intégrer dans l'ADN de la cellule hôte, il pourrait donc être un excellent intermédiaire pour transporter le gène de l'insuline sain, et donc aller remplacer le gène déficient.

D'après Pierre Bourgaux, les études présentement en cours pour la thérapie génique ne sont pas encore au point, car le mécanisme de base du virus du polyome n'est pas entièrement connu. En effet, le virus du polyome contient six gènes. Les trois gènes qui s'expriment de façon précoce sont assez bien connus, alors que les gènes qui s'expriment plus tardivement le sont un peu moins. Ces derniers se nomment VP1, VP2, et VP3. Les spécialistes de la thérapie génique utilisent VP1, car c'est cette protéine qui forme l'enveloppe du virus, mais ils ne connaissent pas les rôles des protéines VP2 et VP3. Pierre Bourgaux ainsi que son équipe tentent d'élucider le rôle de ces protéines qui seraient impliquées dans la régulation de l'expression de l'ADN que porte le virus.

Bref, il reste encore bien des mécanismes cellulaires à comprendre avant de pouvoir utiliser le virus du polyome à des fins thérapeutiques, mais Pierre Bourgaux et son équipe persistent dans cette voie. D'autre part, en voyant les virus comme atout dans la thérapie génique, on en vient presque à les « apprécier », non ?

Après avoir habité le Rwanda pendant 19 ans et avoir eu le courage d'émigrer afin de compléter un doctorat en informatique à l'Université de Liège en Belgique, Froduald Kabanza a établi ses pénates à l'Université de Sherbrooke, plus précisément au Département de mathématiques et d'informatique où il enseigne depuis 1993. Il y donne notamment des cours aux étudiants des niveaux baccalauréat et maîtrise portant sur l'intelligence artificielle, la programmation ainsi que les techniques de vérification des erreurs et dirige le Laboratoire de recherche sur l'intelligence artificielle et l'aide à la décision. Six étudiants à la maîtrise et au doctorat sont présentement sous sa supervision.

par Catherine Schlager

L n'y a aucune instrumentation sophistiquée dans le Laboratoire de recherche sur l'intelligence artificielle et l'aide à la décision. Évidemment, plusieurs ordinateurs meublent la pièce, tandis qu'une piste d'entraînement est réservée à des robots mobiles qui reconnaissent aisément les balles vertes et rouges et savent éviter les obstacles. Ce qui surprend davantage, c'est la concentration avec laquelle y travaillent six étudiants, sous la supervision du professeur Froduald Kabanza.

Pour aider ces quatre étudiants à la maîtrise et ces deux autres au doctorat dans la poursuite de leurs recherches, le Conseil de recherche en sciences naturelles et génie (CRSNG), en collaboration avec le Centre canadien de télédétection et Sepia technologie, a généreusement consenti une subvention de près de 600 000 \$ afin de développer des programmes informatiques permettant à des robots d'accomplir certaines tâches. « Développer des robots est une tâche très complexe, assure Froduald Kabanza. Il faut savoir comment programmer les ordinateurs pour qu'ils soient intelligents. Et puis chaque école a sa propre idée de ce qu'est l'intelligence artificielle. »

Froduald Kabanza n'en est pas à ses premières armes avec les robots puisqu'il travaille avec ces derniers depuis 1988. Sa thèse, déposée à l'Université de Liège en Belgique, portait sur la planification des systèmes réactifs appliqués à des robots. « C'est un domaine assez captivant, affirme le professeur. Depuis trois ans, je travaille sur des robots réels, ce qui est encore plus intéressant. Au Laboratoire, nous développons des méthodes qui pourraient être applicables dans un contexte commercial. Par

Froduald et les robots

exemple, on pourrait commercialiser certains robots conçus pour circuler à des endroits dangereux tels que les mines ou encore des robots domestiques pour les personnes handicapées. Évidemment, nous ne sommes pas les seuls à effectuer des recherches, mais au niveau de la planification, nous nous défendons très bien. »

Un travail d'équipe

Si le développement de programmes informatiques applicables à des robots peut paraître complexe pour le commun des mortels, il ne semble pas que ce soit le cas pour les étudiants œuvrant au Laboratoire de recherche sur l'intelligence artificielle et l'aide à la décision. Chacun s'est en effet penché sur un aspect bien précis du problème et y travaille sans relâche. Par exemple, Khaled Ben Lamine, étudiant au doctorat, travaille sur le contrôle du robot. « Le robot doit être autonome, explique-t-il. Par exemple, si on met un robot sur Mars, on doit créer des processus qui surveillent le comportement du robot. »

Dominic Bourdua, étudiant à la maîtrise, poursuit quant à lui ses recherches sur la vision du

robot. « La vision demeure très importante. Il faut créer un système capable d'interpréter les images. C'est par des essais, des erreurs et par tâtonnements que le robot apprend à aller à l'essentiel. » D'autres étudiants travaillent par ailleurs sur la planification des actions ainsi que sur la troisième dimension.

En plus de diriger les six étudiants du Laboratoire de recherche sur l'intelligence artificielle et l'aide à la décision, Froduald Kabanza participe à de nombreuses conférences de par le monde et rédige quantité d'articles scientifiques portant sur ses recherches concernant principalement les problèmes de planification, de contrôle, de vérification, de décision et d'apprentissage pour les agents intelligents. Deux de ses publications ont même été sélectionnées comme étant deux des trois articles les plus représentatifs du récent travail sur la planification de l'intelligence artificielle. Qui plus est, il a été sélectionné pour faire partie de l'Institut des matériaux et systèmes intelligents (IMSI), un regroupement d'une cinquantaine de chercheurs de l'Université de Sherbrooke subventionné par le Fond canadien pour l'innovation (FCI).

Pour les années à venir, Froduald Kabanza entend poursuivre ses recherches dans son domaine de spécialisation et consacrer d'importants efforts afin de développer le Laboratoire de recherche sur l'intelligence artificielle et l'aide à la décision. « Nous achèterons d'autres robots plus performants et nous impliquerons les étudiants du baccalauréat », prévoit le chercheur.

